

EHS Bouches du Rhône : Mon expérience personnelle en tant que malade :

En 2009 (des « signes » déjà en 2007 apparaissent) je déclare à mon employeur que je suis hypersensible aux ondes électromagnétiques avec les symptômes suivants, qui sont apparus dans cet ordre :

- Maux de tête (pas migraine, lancements insupportable, violents, comme si la tête allait éclater)
- Vertiges (impossible de tenir l'axe vertical par la suite)
- Nausées
- Tachycardie
- Problèmes intestinaux
- Problème foie (et impression qu'un coup de poing m'a été donné)
- Mini perte de connaissance (avec pic d'électricité)
- Problème de dos, lombaire, et musculaire : douleurs violentes dans le bas du dos notamment
- Picotements visage et bras
- En enfin, cognition (réfléchir, penser....)

J'ai fait un bilan complet (prise sang, électro encéphalogramme, , contrôle cœur, vu 2 neurologues, 3 médecins généralistes) : aucune anomalie n'a été décelée par les appareils habituels.

Attention : divers symptômes peuvent être rattachés à certains dysfonctionnement ou maladie, donc faire un check up complet avant d'affirmer que... ce que j'ai fait !

Non seulement je fais face à des raiilleries de tous, mais aucun médecin ne va m'aiguiller, ni me soigner Je suis livrée à moi-même, restant dans ma douleur insupportable de tous les jours, sans qu'aucune solution ne soit trouvée !

J'ai fait le rapprochement avec les ondes électromagnétiques lors de mon retour de congé d'été. Effectivement, le jour même de ma reprise de travail, tous mes malaises ont repris de plus belle alors que je reprenais le travail en forme. Mon travail au mois d'août étant calme, je n'ai eu aucun stress pouvant impliquer ces malaises. Par la suite, j'ai essayé de vérifier quand ces malaises apparaissaient ou disparaissaient, disparition de ceux-ci sans prendre de cachets ou autre soin. Je constate et conclude que ces malaises sont bien une hypersensibilité électromagnétisme puisque près d'antennes relais ou wifi ces symptômes apparaissaient.

En 2010 je reste **un An en congé maladie**, une régression des symptômes s'effectue petit à petit, en restant loin des ondes, grâce au fait d'aller dans un parc où les ondes sont de l'ordre **de 0,008 V/m** (je n'ai pu mesurer que fin 2012 avec mon appareil), en passant tous les jours 6 H dans ce parc ... !!

Un AN après, loin des ondes, (1 an en congé maladie) je retrouve une très bonne santé, mais les maux de têtes inexistantes dans ce parc, réapparaissent à certains endroits, lieux... accompagnés de vertiges, nausées et fortes douleurs dans le dos suivant les lieux et la durée d'exposition... !

Je reprends le travail pensant que tout va bien,(*au même endroit*), mais TOUS LES SYMPTOMES réapparaissent, encore plus violents !

Depuis, les maux de têtes sont incessants et n'ai pu retrouver mon équilibre. Dans ce parc, au bout d'une heure de promenade, tous les symptômes disparaissent, mais à la sortie... le poison est là.... qui m'attend douloureusement, **une souffrance permanente s'installe qui coupe ma vie privée et active. Le moral en prend un coup également.... Ma vie devient un enfer : Je ne peux presque plus sortir, arrête toute activité loisirs, les déplacements sont à éviter puisque les antennes sont sur le bord des routes, les concerts à éviter puisque chacun à son portable qui lorsque plusieurs portables s'activent, ils émettent une puissance de champ électromagnétique importante, qui me donne des vertiges à ne plus pouvoir rester debout, sans compter les douleurs lancinantes de tête telle une cocotte- minute qui va exploser !**

Les ondes s'attaquent à tout le système nerveux, détrague TOUT l'organisme (peau, nerf, digestion, foie, et laisse passer des virus et métaux lourds dans le cerveau puisque barrière hémato-encéphalique est ouverte !

EN CONSEQUENCE, on peut remédier mais il faut le faire à temps !

De laisser une personne souffrir, sans pouvoir se protéger puisqu'il y a non seulement un coût financier mais les lieux... à trouver, c'est inhumain ! C'est une « **maltraitance** » ! Tout cela dans le but de faire du profit financier de la part d'entreprises !

Le Conseil de l'Europe indique qu'une valeur doit être appliquée de 0,2 V/M immédiatement pour une protection non seulement des humains, mais animaux et plantes.

La France compte une valeur de 61 V/M depuis 1994, alors que cette puissance devait être UN COURT TERME ! En 2006, une loi signale de passer à 3 V/M.... qui n'est toujours pas appliqué !

Il faut définir le court terme car depuis 1994 ce court terme a été de : 2013 – 1994 = 19 ANS !!!

Le moyen terme c'est quoi ! Les DOULEURS ET SOUFFRANCE ne SONT PAS à comptabiliser en une approximation de quelques années !

Lorsque vous êtes opéré, l'état de fatigue, vertiges, nausées sont celles-là ! Pensez-vous que vous pouvez supporter un tel état.... Longtemps ! Souvent, je pense à me tirer une balle dans la tête pour ne plus souffrir !

EXPLICATIONS VIDEOS MESURES ONDES

I – Vidéo maison : « maison explications 2 » :

- Salle à manger : de 0,11 à 30 V/m
- Chambre 1 : de 0,11 à 0,34 V/m
- Chambre 2 : de 0,03 à 0,07 V/m
- Cuisine : de 0,05 à 0,12 V/m
- Salle bain : de 0,06 à 0,08 V/m

Aperçu du tableau des mesures Sté EMITECH

II – Vidéo Maison/cuisine – DECT :

- Sans DECT : de 0,07 V/m
- Avec 2 DECT : de 1,6 V/m à 5,1 V/m + **Pointe : 9,89 V/m !**
 - o Lampe ROUGE s'allume à 5 V/m : DANGER !

... A CALCULER valeur de 10 DECT à côté de moi pendant 2 ans ½ en 2008/2009 !

III – Vidéo TRAVAIL mars 2012 :

A / Présentation ondes : Explications Normes française et Européennes !

B / vidéos pièces :

- Emplacement M. Marissiaux : 0,10 à 0,11 V/m - mesures EMITECH : 0,11 V/m
- Couloir : 0,95 V/m (*borne wifi dans couloir*) !
- Pièce pilotage :
 - 1^{ère} position : 1,1 V/M (*sans DECT à côté*) – mesures EMITECH : 1,1 V/m
 - **Pointe à 8,9 V/m !** mon bureau placé près plots électriques alors que bureau placé plus loin lors des mesures EMITECH
 - **mesures EMITECH Pralong : 1,1 V/m**
 - **Mesures EMITECH REAU : 0,47 V/m** - (*bureau plus loin*)-
 - 2^{ème} position : 0,49 à 0,57 V/ - mesures EMITECH : 0,47 V/m (*Me Brun*).
 - 3^{ème} position : 0,37 V/m - mesures EMITECH 0,33 V/m
 - Milieu pièce : 0,80 à 0,90 V/m

ATTENTION :

- *En 2010 : 6 ANTENNES 3G étaient sur le toit*
- *En 2011 : 1 ANTENNE 3G et 1 ANTENNE 4G en 2012 en plus de l'antenne 3G*

EXTERIEURS Marseille :

- *Parc Bruyère : de 0,008 à 0,02 et 0,05 V/m*
- *Bd Mireille Laure : de 0,09 à 0,11 V/m*
- *Bd R. Rolland : de 0,55 à 0,80 V/m*
- *Zone Aubagne : de 1,1 V/m à 1,6 V/m – pointe à 7 V/m (antenne à 100m voir photo)*